

Deuxièmement. — Si la lettre *x* est au milieu d'un mot, elle a différentes valeurs, selon ses diverses positions.

1° Elle tient lieu de *cs* lorsqu'elle est entre deux voyelles, et que la lettre initiale n'est pas un *e*; comme dans *axe*, *maxime*, *lux*, *sexe*, *Alexandre*.

Il faut entendre cette exception, non pas de tous les mots où l'*e* précède le *x*, comme dans *sexe*, *sexagénaire*, *lexique*, mais seulement des mots composés qui commencent par la préposition latine *ex*, comme *exiger*, *exempter*, *exhumer*, et autres semblables dont il va être parlé. A. L.

Il faut en excepter *soixante* et ses dérivés, *Bruxelles*, *Auxonne*, *Auxerre*, *Auxerrois*, où la lettre *x* est employée pour deux *s*, et que l'on prononce *soissante*, *Brusselles*, *Aussonne*, *Ausserre*, etc., à la manière des Italiens, qui n'ont point de *x* dans leur alphabet, et qui emploient les deux *ss* à la place de cette lettre, comme dans *Alessandro*, *Alessio*.

Remarquez cependant que le son adouci n'existe pas et que *x* sonne comme *cs* dans *Saint-Germain-l'Auxerrois*. A. L.

Il faut encore en excepter *sixain*, *sixième*, *dixième*, *deuxième*, que l'on prononce *sizain*, *sizième*, *dizième*, etc.

NOTA. *Dizain*, *dizaine*, s'écrivaient autrefois par un *x* : *dixain*, *dixaine*.

2° La lettre *x* tient encore lieu de *cs*, lorsqu'elle a après elle un *c* guttural suivi d'une des trois voyelles *a*, *o*, *u*, ou lorsqu'elle est suivie d'une consonne autre que la lettre *h*, comme *excavation*, *excuse*, *excommunié*, *expédient*, *inexpugnable*, etc. (Même autorité.)

3° Elle tient lieu de *gz*, lorsqu'elle est entre deux voyelles, et que la lettre initiale est un *e*, et dans ce cas, la lettre *h* qui précéderait la seconde voyelle serait réputée nulle : *examen*, *exhérédation*, *exhiber*, *exécré*, *exorbitant*, etc. (48);

Ou bien lorsqu'elle est entre deux voyelles, et que le mot commence par *in* : *inexact*, *inexécutable*, *inexorable* (49).

Il est évident que cette partie de la règle n'est qu'un complément de la

(48) Observez que l'on n'écrit pas *exorbitant* avec un *h*. *Exorbitant* vient de *ex orbita*, hors du cercle.

(49) Un Grammairien, dont le nom nous échappe, pense que, si l'on voulait s'exprimer avec plus d'énergie, il faudrait prononcer *inexorable* avec le son du *cs*, *incoisible*; mais Féraud, Gattel, Rolland, et l'usage, comme le fait très bien observer M. Boniface, n'ont pas approuvé cette distinction.

première; car, il ne s'agit ici que des mots qui admettent *ex* dans la composition primitive, et qu'on a fait précéder de la négative *in* : *exact*, *inexact*; *exigible*, *inexigible*, etc. Ainsi, du mot *oxydable* si l'on formait *inoxydable*, il ne rentrerait pas dans le cas du présent article, et se prononcerait par *cs* : à plus forte raison, les mots comme *inflexible*, etc. On voit donc, ainsi que nous l'avons déjà expliqué plus haut, dans quel sens il faut comprendre ces exceptions, énoncées d'une manière peu précise. A. L.

4° Elle tient lieu du *c* guttural quand elle est suivie d'un *c* sifflant, à cause de la voyelle suivante, *e* ou *i*; comme dans *excès*, *exciter*, *exception*, qui se prononcent *eccès*, *ecciter*, *ecception*.

Troisièmement. — Lorsque la lettre *x* est à la fin d'un mot, elle y a, selon l'occurrence, différentes valeurs : 1° elle vaut autant que *cs*, à la fin des noms propres *Pollux*, *Ajax*, *Palafox*, *Fairfax*, *Gex*, *Aix-la-Chapelle*, *Styx* (excepté *Aix* en Provence, où *x* se prononce toujours avec le son de *s*); à la fin des noms appellatifs : *borax*, *index*, *lynx*, *sphinx*, et de l'adjectif *préfix*.

— Ajoutez : *phénix*, *larynx*, *styrax*, *thorax*, *onyx*.

2° Lorsque les deux adjectifs numéraux *six*, *dix*, ne sont pas suivis du nom de l'espèce nombrée, on y prononce *x* comme un sifflement fort, ou comme *s* : *j'en ai dix*, *prenez-en six*.

3° *Deux*, *six*, *dix*, étant suivis du nom de l'espèce nombrée, si ce nom commence par une consonne ou par un *h* aspiré, on ne prononce point *x* : *deux héros*, *six pistoles*, *dix volumes*, se prononcent *deu-héros*, *si-pistoles*, *di-volumes*. Si le nom commence par une voyelle ou par un *h* muet, ou bien si *dix* n'est qu'une partie élémentaire d'un mot numéral composé, et se trouve suivi d'un autre mot élémentaire quelconque de même nature, alors on prononce *x* comme un sifflement faible, ou comme un *z* : *deux hommes*, *six ans*, *dix aunes*, *dix-huit*, *dix-neuf*, se prononcent *deu-zhommes*, *si-zans*, etc.

4° A la fin de tout autre mot, *x* ne se prononce pas : *paix*, *choix*, *prix*; ou se prononce comme un *z* : *baux annuels*, *généreux amis*.

Voici les occasions où l'on prononce *x* à la fin des mots, le mot suivant commençant par une voyelle ou par un *h* muet. — 1° A la fin de *aux*, comme *aux hommes*, *aux amis*; — 2° A la fin d'un nom suivi de son adjectif : *chevaux alertes*, *cheveux épars*, *travaux inutiles*; — 3° A la fin d'un adjectif immédiatement suivi du nom avec lequel il s'accorde : *heureux amant*, *faux accord*, *affreux état*, *séditieux insulaires*; — 4° Après *veux* et *peux*, comme *je veux y aller*, *tu peux écrire*, *tu en veux une*.

(Beauzée, *Encycl. méth.*)

La lettre *x* n'est jamais doublée.

NOTA. Notre orthographe actuelle tend à supprimer cette lettre dans plusieurs mots ; et déjà cette suppression a lieu pour le pluriel des mots *roi, loi, fou*, etc., que l'on écrit *rois, lois, fous*.

Z z — Se prononce ZE : *Zacharie, Zéphire, zizanie, zone*.

Cette lettre conserve toujours le son qui lui est propre, au milieu et au commencement des mots.

Finale, elle prend le son propre de *s*, même avant une consonne, dans *Metz, Rodez, Retz, Suez, Alvarez, Cortez*, etc., et autres noms étrangers.

A la fin des secondes personnes plurielles des verbes, quand la lettre *z* est suivie d'une voyelle et dans le discours soutenu, elle prend la prononciation qui lui est propre ; suivie d'une consonne, elle ne se fait point entendre.

(Lévizac.)

Alors l'*e* qui précède *z* se prononce comme un *e* fermé ; mais il n'a pas partout la même valeur. Ainsi le son devra toujours être moins fermé dans les terminaisons en *ez* du présent de l'indicatif, du futur ou de l'impératif, *vous avez, vous aurez, ayez*, que dans les terminaisons en *iez* de l'imparfait, du conditionnel ou des temps du subjonctif, *vous aviez, vous auriez, que vous ayez*, etc. Il y aura donc une différence marquée pour la prononciation entre *vous déniez* et *vous meniez* ; entre *vous alliez au mérite une grande modestie*, et *hier vous alliez au bal*, etc. A. L.

Dans la conversation, cette lettre finale peut ne pas se faire entendre, même avant une voyelle ; ainsi : *aimez avec respect, et servez avec amour votre père et votre mère*, pourra très bien se prononcer *aimé avec respect, et servé avec amour votre père et votre mère*.

(Wailly, page 446. — Demandre, Lévizac et D'Olivet.)

Voy., p. 89, ce que nous disons sur la prononciation de la lecture.

Nous rappellerons ici une remarque que nous avons déjà faite, page 68 : c'est que la liaison se fait nécessairement devant les pronoms *y* et *en*, *allez-y, prenez-en*. Et même nous pensons qu'il serait mieux dans la conversation de dire *soyé-z-heureux* que *soyé-heureux*. En tout cas, ce peut être une négligence permise, mais rien n'empêche de suivre la règle. A. L.

MOTS DANS L'ORTHOGRAPHE DESQUELS IL ENTRE UN Z.

Alezan, alèze, alizé, amazone, apozème, assez, azur, bazar, bézoart, bizarre, bonze, bouze, bronze, chez, colza, Czar, diapazon, dizain, dizaine, donzelle, épizootie, gaz, gaze, gazelle, gazette, gazon, gazouiller, horizon, lazaret, lazariste, lazzi, lézard, lézarde, luzerne, Mazarin, mazette, mezzo, nez, ozène (*ulcère*), onze, douze, treize, quatorze,

quinze, seize, rez-de-chaussée, oizain (*espèce de chardonneret*), suze-rain, syzygie (*nouv. ou pleine lune*), topaze, trapèze, trézeau (*t. de moissonneur*), zagaie, zèbre, zébu, Zélandais, zèle, zénith, Zéphire (50), zéphyr, zéro, zest, zeste, zibeline, zigzag, zinc, zizanie, zodiaque, zoïle, zone, zoographie, zoophyte.

Ajoutez *azimuth, azote, azyme, zoologie*, etc., la *Lozère*, la *Corrèze*, *Béziers*, *Mézières*, quelques noms propres, tous les dérivés, et la seconde personne plurielle des verbes : *vous lisez, vous chantez*, etc.

Le *z* n'est doublé que dans quelques mots empruntés à la langue italienne, *mezzo-terme, mezzo-tinto, une mezzanine, lazzi, Abruzzi*. De là quelques personnes font entendre dans la prononciation de ces mots une sorte d'aspiration faiblement articulée comme s'il y avait *me-dzo, la-tzi*. Mais l'Académie n'indique pas cette exception : il faut donc prononcer à la française *mez-zo, laz-zi*. A. L.

Ce qu'on vient de lire sur la prononciation des lettres, soit voyelles, soit consonnes, est tout ce qu'il faut savoir pour n'être pas trompé dans la prononciation par l'orthographe ; mais ces règles ne suffisent pas pour bien lire, et surtout pour bien déclamer : il faut encore connaître la *prosodie*.

(D'Olivet, *Prosodie française* ; Douchet et Beauzée, *Encycl. méth.*)

(50) *Zéphyr, Zéphire*. Le premier mot se dit de toutes sortes de vents doux et agréables ; le second, dont on ne fait usage qu'en poésie, se dit en parlant de ces vents comme d'une divinité de la fable. Dans cette dernière acception il n'a point de pluriel et se met sans article : *Zéphire* est donc le *zéphyr* personnifié, il est le chef des *zéphyrs* ; il est aux *zéphyrs* ce que l'Amour est à l'essaim des petits amours.

L'Amour, par les zéphyrs, s'est fait prompt justice.

(Corneille, *Psyché*, acte V, sc. 2.)

..... allez, partez, Zéphire ;

Psyché le veut, je ne puis l'en dédire.

(Le même, *Psyché*, acte III, sc. 3.)